



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.



**Mali**

**90 milliards de FCFA pour la restauration des terres dégradées** P.6

Le chef du gouvernement a procédé hier au lancement d'un projet visant à restaurer les terres touchées par des dégradations chimiques, physiques, biologiques. Ce projet touchera 2,3 millions de bénéficiaires dans 87 communes...



Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com) Prix: 300F cfa

**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**HYDROCARBURES** Page 3

# Adenia Partners acquiert 12 filiales africaines de Air Liquide, dont celle du Togo



**JIF AU MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT**

**Les femmes en réflexion sur l'évolution de leurs droits**

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits de la femme, le ministère de la promotion de l'investissement a organisé le vendredi 15 mars 2024 à Lomé, une séance de formation à l'endroit des femmes dudit ministère et des départements rattachés à ce ministère...

Page 4

---

**1ER SÉMINAIRE GOUVERNEMENTAL DE 2024**

**Bilan des réalisations de la feuille de route 2020-2025**

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a présidé le premier séminaire gouvernemental de l'année 2024, ouvert le vendredi 15 mars 2024 à Aného, une localité située dans la préfecture des Lacs.

Page 2

ASSOIFFÉ DE VICTOIRE, Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!



**#EIF2024**  
2024 ECOWAS INVESTMENT FORUM  
FORUM D'INVESTISSEMENT DE LA CEDEAO 2024



**THEME :**  
TRANSFORMING ECOWAS COMMUNITIES IN A CHALLENGING ENVIRONMENT

**THÈME :**  
TRANSFORMER LES COMMUNAUTÉS DE LA CEDEAO DANS UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE

4-5 APRIL 2024  
4-5 AVRIL 2024  
HOTEL 2 FEVRIER  
LOME - TOGO

To register / S'inscrire:  
[www.bidc-ebid.org/eif](http://www.bidc-ebid.org/eif)



**ECOWAS INVESTMENT FORUM**

SPONSORS



1er séminaire gouvernemental de 2024

## Bilan des réalisations de la feuille de route 2020-2025

*Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a présidé le premier séminaire gouvernemental de l'année 2024, ouvert le vendredi 15 mars 2024 à Aného, une localité située dans la préfecture des Lacs.*

**Patience SALLAH**

Le fil conducteur de ce séminaire gouvernemental est Accélérer la mise en œuvre de la feuille de route 2025 : le nécessaire lien entre la vision présidentielle, l'action gouvernementale et le quotidien des Togolais. En effet, dans son adresse introductive, le chef de l'État a rappelé la nécessité d'actionner, dans tous les secteurs, les leviers d'accélération des différents projets pour atteindre les objectifs de la feuille de route en général et surtout pour s'assurer d'apporter des réponses concrètes aux attentes de nos compatriotes et d'avoir un impact réel sur le

bien-être des populations.

Durant deux jours, plusieurs présentations et exposés ont permis à l'équipe gouvernementale, accompagnée par des experts, de faire un bilan des réalisations de la feuille de route 2020 – 2025.

façon spécifique, les travaux du séminaire gouvernemental ont consisté à : examiner les projets/programmes/réformes prioritaires en cours ; relever les principales réalisations accomplies à ce stade, et les succès notables par secteurs ; analyser les défis et obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de la feuille de route ; partager les bonnes pratiques relevées sur certains projets et des suggestions pour la mitigation des

contraintes rencontrées par d'autres projets de la feuille de route ; proposer des approches de solutions ou des ajustements pour surmonter les obstacles restants.

Des secteurs prioritaires à l'instar de l'agriculture, de l'accès à l'eau, de l'accès universel de soins de santé et de l'éducation ont fait l'objet d'une attention particulière.

Les échanges ont également porté sur les nouveaux modes d'intervention de l'État dans le secteur de l'agriculture, avec les leçons tirées de la première année d'activité de l'agence de transformation agricole.

Cette initiative du chef de l'État, mise en place en 2023, vise à transformer l'approche de développement du secteur agricole pour réduire la pénibilité, promouvoir la mécanisation et l'irrigation, augmenter la productivité et améliorer les revenus des

producteurs.

Les premiers résultats et leçons tirées permettront progressivement un passage à l'échelle afin d'améliorer le revenu des producteurs agricoles.

Dans le même ordre d'idées, les réflexions ont porté sur les défis liés à l'exécution et à la pérennisation des projets d'infrastructures.

Des orientations ont été retenues avec l'objectif essentiel d'apporter des réponses durables aux besoins des populations en termes d'infrastructures.

Outre le bilan de la feuille de route, le gouvernement réuni en séminaire a examiné l'actualité et son influence sur le rythme d'exécution des projets.

La conjoncture économique régionale et mondiale, ainsi que les crises sécuritaires et politiques de la sous-région, notamment avec la persis-

tance de la menace terroriste sont autant de facteurs dont l'influence continue d'être ressentie par notre pays.

En dépit de ce contexte et de ses incidences, la priorité restera accordée à l'atteinte des objectifs assignés aux différents départements dans une démarche collective intégrée. Pour finir, le chef de l'État a réitéré ses remerciements aux autorités locales et aux populations de la préfecture des Lacs pour l'accueil chaleureux à l'équipe gouvernementale durant ces deux jours.

À l'endroit du gouvernement, il a insisté sur l'importance du lien entre les politiques publiques et le vécu des populations, qui doit rester l'indicateur de référence d'une gouvernance au service de nos compatriotes.

Deux hauts responsables de Binance arrêtés au Nigeria

## Ils sont accusés de déstabiliser l'économie du pays

*Deux cadres éminents de la plateforme d'échange de cryptomonnaies Binance ont été appréhendés au Nigeria. Tigran Gambaryan, expert en conformité en matière de criminalité financière chez Binance, et Nadeem Anjarwalla, responsable régional de Binance pour l'Afrique, ont été maintenus en détention pendant plus de deux semaines.*

**Kézia KPATIDE**

Selon les informations disponibles, les deux cadres de Binance auraient été attirés dans un piège élaboré par les autorités nigérianes, les invitant à des réunions officielles pour clarifier certains aspects de leurs opérations. Arrivés à destina-

tion fin février, ils ont été initialement hébergés dans un hôtel avant d'être transférés dans une résidence surveillée par les forces de l'ordre, les empêchant ainsi de quitter le territoire.

Les autorités nigérianes ont formulé des accusations sévères à l'encontre de Binance, alléguant que la plateforme s'engage dans

des activités illégales qui perturbent le système économique du pays. L'accusation principale porte sur la manipulation des taux de change par Binance dans le but d'en tirer profit au détriment de la population locale. De plus, le gouvernement nigérian réclame un dédommagement colossal de 10 milliards de dollars à Binance, affirmant que la plateforme a acheminé environ 26 milliards de dollars de fonds non traçables à travers le pays.

Ces arrestations surviennent à un moment où le Nigeria fait face à une crise économique grave, caractérisée

par une inflation rampante et une dépréciation continue de sa monnaie nationale, le naira. Bien que les liens directs entre les activités de Binance et la crise économique ne soient pas encore clairement établis, cette affaire soulève des préoccupations majeures quant au rôle des cryptomonnaies dans les économies nationales et à la responsabilité des plateformes d'échange dans ce contexte.

L'avenir de Binance au Nigeria reste incertain, tandis que les autorités locales intensifient leurs efforts pour réglementer et surveiller de près les activités liées aux

cryptomonnaies dans le pays. Cette affaire marque un tournant potentiel dans la relation entre le gouvernement nigérian et l'industrie émergente des cryptomonnaies, soulignant les défis croissants auxquels sont confrontées les entreprises opérant dans ce secteur en plein essor.

Binance est une plateforme mondiale d'échange de cryptomonnaies et de gestion de portefeuille de devises numériques, qui permet d'acheter, vendre et stocker plus de 600 cryptomonnaies. Elle a été créée en 2017 par Changpeng Zhao.

L'Information continue sur:  
[www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo- REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: [ecoetfinances.infos@gmail.com](mailto:ecoetfinances.infos@gmail.com)

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO &amp; FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan  
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

**Directeur de publication**Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08**Rédacteur en Chef**Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83**Rédacteurs**Kezia KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Kodji GATOR JOE**Direction Commerciale**

00228 97 25 84 84

**Graphiste**Stan AZIATO  
91 77 02 74**Imprimerie**ECO & FINANCES  
Tirage: 3000

Hydrocarbures

# Adenia Partners acquiert 12 filiales africaines de Air Liquide, dont celle du Togo

Dans le cadre d'une transaction d'acquisition d'envergure, Adenia Partners, une société de capital-investissement basée à Maurice, vient de finaliser un accord avec Air Liquide, spécialiste des gaz industriels, pour l'acquisition de douze de ses filiales en Afrique de l'Ouest et Centrale, dont celle située au Togo.

Joël JAY

Cette acquisition marque une étape importante dans la consolidation du secteur des gaz industriels en Afrique, avec la création d'un nouveau groupe indépendant. Les filiales acquises, réparties sur des marchés stratégiques africains, comprennent également des pays tels que le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, Madagascar, le Mali, la République Démocratique du Congo, et le Sénégal. L'accord, d'une valeur de près de 60 millions d'euros,

représente une opportunité significative pour le Togo, qui bénéficiera de l'investissement et de l'expertise de Adenia Partners dans le développement à long terme de ces activités. Adenia s'est engagée à investir jusqu'à 30 millions d'euros pour soutenir la croissance et l'expansion de la filiale togolaise d'Air Liquide, ainsi que des autres filiales acquises dans le cadre de cette opération. Cette acquisition intervient à un moment opportun, alors que la demande en gaz essentiels comme l'oxygène et l'azote est en pleine croissance en Afrique, stimulée par les besoins croissants



dans divers secteurs, de la santé à l'industrie. Cette initiative confirme également l'engagement continu d'Adenia Partners à investir dans des projets à fort impact en Afrique, contribuant ainsi au développement économique et à la création d'emplois dans la région. Air Liquide est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Oxygène,

azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902. Le groupe a pour ambition d'être un leader de son industrie, d'être performant sur le long terme et de contribuer à un monde plus durable. Par ses positions sur des mar-

chés essentiels et d'avenir, le Groupe est au cœur des enjeux d'aujourd'hui et de demain : transition énergétique et environnementale, transformation de la santé et progrès technologique... Implantée au Togo depuis 1970, la filiale togolaise d'Air Liquide joue un rôle clé dans la fourniture de gaz industriels et médicaux essentiels dans la région.

## Assemblée nationale

# Les membres de la CNDH renouvelés

Les parlementaires togolais ont élu le vendredi 15 mars 2024 à Lomé, neuf membres devant siéger à la commission nationale des droits de l'homme (CNDH).

Yves ATCHANOUVI

C'était lors de la troisième séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2024, présidée par la présidente de l'assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, en présence du commissaire du gouvernement, le ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République, Me Pacôme Adjourouvi. Les travaux de cette séance plénière ont permis aux représentants du peuple, de renouveler leur

confiance à trois membres de cette institution et d'élire six nouveaux membres pour un mandat de trois. Selon les dispositions de l'article 7 de la nouvelle loi organique portant composition, organisation et fonctionnement de la CNDH, la Commission est composée de neuf membres dont, au moins, quatre personnalités de chaque sexe, ayant des compétences pratiques avérées, dans les domaines suivants : droit et justice, sciences humaines, santé, défense des droits de l'homme, protection de l'environnement.

Voici la liste des membres élus  
 Protection de l'environnement : Monsieur KOLANI Nakodjoua  
 Santé : Monsieur ADJODI Anabadédi  
 Droit et Justice : Madame ATTISO Afi  
 Monsieur KODJO Gnambi Garba  
 Sciences humaines : Madame AISSAH-ASSIH Tembe Ashira Irène  
 Défense des droits de l'homme : Mme AZAMBO Badabossia ; Madame BOURAIMA Adjidjatou ; Monsieur KADJA Abalodjam (80 voix) et Monsieur SANVEE Ohini Kwao Didi.  
 Les membres élus, avant leur entrée en fonction seront nommés par décret du Président de la République,

puis prêteront serment sur convocation de la Présidente de l'Assemblée nationale, devant le bureau de l'Assemblée Nationale. A en croire le ministre en charge des relations avec les institutions de la République, Pacôme Adjourouvi, cette élection « une nouvelle vie et contribue à la consolidation de la démocratie et de l'état de droit. Elle présage la prise en compte effective du genre dans les prochaines élections régionales et législatives ». Il a, au nom du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, du gouvernement et en son personnel renouveler ses remerciements à la représentation nationale pour le bon déroulement des élections. De son côté, la présidente de

l'assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, a remercié tous ceux qui ont œuvré à l'aboutissement de ce vote surtout les députés pour leur contribution à l'enracinement de la démocratie dans le pays. Erigée au rang des Institutions de la République par la Constitution de 1992, la Commission nationale des droits de l'homme a pour missions de promouvoir et protéger les droits de l'homme, et de prévenir la torture et autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants dans les lieux de privation de liberté ou tout autre lieu qu'elle aura identifié.

## À vendre

### A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salon moderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier  
 -Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

### A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une pailote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

JIF au ministère de la promotion de l'investissement

## Les femmes en réflexion sur l'évolution de leurs droits

**Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits de la femme, le ministère de la promotion de l'investissement a organisé le vendredi 15 mars 2024 à Lomé, une séance de formation à l'endroit des femmes dudit ministère et des départements rattachés à ce ministère.**

**Bernard AFAWOUBO**

Cadre de réflexion au sujet de l'évolution des droits de la femme afin de prévoir des mesures pour soutenir cette couche en matière de droits fondamentaux, de renforcement de la protection contre l'exploitation et les agressions sexuelles, des mesures pour accélérer la pleine participation et autres, la journée internationale de la femme, au-delà de la célébration est un rappel à plus d'engagements pour la participation active et inclusive au processus de développement humain et durable.

Au ministère de la promotion de l'investissement, cette célébration a été une occasion de rappeler aux femmes que le 08 Mars n'est pas la fête des femmes mais la journée internationale des droits de la femme.

Se référant au thème de cette année, la formatrice, chargée de programme Femme Paix Sécurité à WANEP-Togo, Assinodovo Ahouéffa Essi, a indiqué qu'il est question d'accélérer le rythme pour l'inclusion et l'égalité des



sexes.

« Selon les données, il nous faut 300 ans pour parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes. Il y a eu des progrès mais on constate qu'il y a toujours une lenteur. Voilà pourquoi il faut qu'on réfléchisse aujourd'hui avec les femmes du ministère de la promotion de l'investissement à mettre en place des stratégies pour renforcer l'inclusion financière des femmes et pour promouvoir l'autonomie, la participation des femmes dans la vie publique et politique » a-t-elle

déclaré.

Pour Sika Sodatonou, chargée des relations publiques à l'agence de promotion des investissements et de la zone franche et membre de la cellule focale genre au sein du ministère, la journée internationale des droits de la femme revêt une importance particulière pour tous, car elle rappelle à tous l'importance cruciale de l'égalité de genre dans tous les aspects de la société.

« C'est l'occasion de célébrer les réalisations des femmes, de leur rendre hommage pour

le parcours réalisé au plan de l'égalité des droits et des opportunités » a-t-elle indiqué. Au sein du ministère de la

à la participation politique, il reste encore beaucoup à faire pour garantir que les droits des femmes soient pleinement respectés et protégés » a indiqué Sika Sodatonou, chargée des relations publiques à l'agence de promotion des investissements et de la zone franche et membre de la cellule focale genre au sein du ministère.

promotion de l'investissement, la Cellule genre s'engage à promouvoir une culture organisationnelle inclusive et à créer un environnement où chaque membre du personnel, quel que soit son genre, se sent valorisé et respecté.

« Aujourd'hui, alors que nous célébrons les réalisations des femmes, nous devons également réfléchir sur les défis persistants auxquels elles sont confrontées. Que ce soit l'accès à l'éducation, au marché du travail, à la santé ou

Pour Manuella Modukpe Santos, ministre de la promotion de l'investissement, le thème retenu pour la célébration de cette année est en parfaite adéquation avec l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 consacré au renforcement de l'inclusion sociale, économique et financière et à l'harmonie sociale et dont l'objectif de réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes, se traduit par la mise en œuvre de multiples stratégies dans les domaines politique, économique, juridique et social. Pour rappel, le Togo a réalisé un progrès exceptionnel avec un score global de 97,5 sur 100, le plus élevé parmi les économies d'Afrique soit un progrès de 15,6 points par rapport aux données du rapport 2023, selon les statistiques du 10ème rapport du Groupe de la Banque mondiale intitulé « Women, Business and Law 2024 ».

Investissement

## La SFI vise plus de 80 millions \$ d'investissement au Togo d'ici à juin 2024

**La Société financière internationale (SFI), branche de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, projette d'investir plus de 80 millions de dollars au Togo d'ici à juin 2024. Cette annonce a été faite par Olivier Buyoya, responsable Afrique de l'Ouest de l'IFC, lors d'une réunion avec le Premier ministre togolais, Victoire Tomegah-Dogbe, le jeudi 14 mars 2024.**

**Joël JAY**

Olivier Buyoya a souligné avec fierté les progrès réalisés depuis l'ouverture du bureau de la SFI à Lomé il y a quatre ans. Il a indiqué que la SFI espère dépasser les 80 millions de dollars d'investissement au Togo au cours de l'exercice fiscal se terminant en juin 2024, contre seulement environ 5 millions de dollars il y a trois ans.

Cette augmentation significative des investissements témoigne de l'engagement accru de la SFI envers le Togo et son secteur privé. La réunion a également été l'occasion de discuter d'un futur atelier sous-régional sur les champions nationaux, soutenus par la SFI, avec Lomé choisi comme lieu pour la première édition de cet événement.

Le programme d'appui aux

champions nationaux, mis en place par la SFI, vise à soutenir les entreprises togolaises dans leur croissance et leur création d'emplois. En plus de fournir un financement dédié, ce programme offre un accompagnement dans le développement des projets des entreprises locales.

Les investissements de la SFI au Togo couvrent plusieurs secteurs, notamment la connectivité internet avec

Axian et Togocom, l'énergie avec Zener, ainsi que la mobilité avec le soutien à Gozem. Cette initiative souligne l'importance croissante des partenariats entre les institutions financières internationales et le secteur privé togolais pour stimuler la croissance économique et favoriser le développement durable.

La Société Financière Internationale (SFI d'après son abréviation) est une organisa-

tion du Groupe de la Banque mondiale consacrée au secteur privé.

Créée en 1956, son capital est détenu par 185 pays membres. Sa création a été jugée nécessaire car la Société générale internationale pour la reconstruction et le développement ne pouvait accorder de prêts à des investisseurs privés. Son rôle est de faciliter le développement des entreprises dans les pays en développement, en particulier dans les marchés émergents (création d'emplois, des sociétés fiscales, d'amélioration de la gouvernance notamment).

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 15 mars 2024

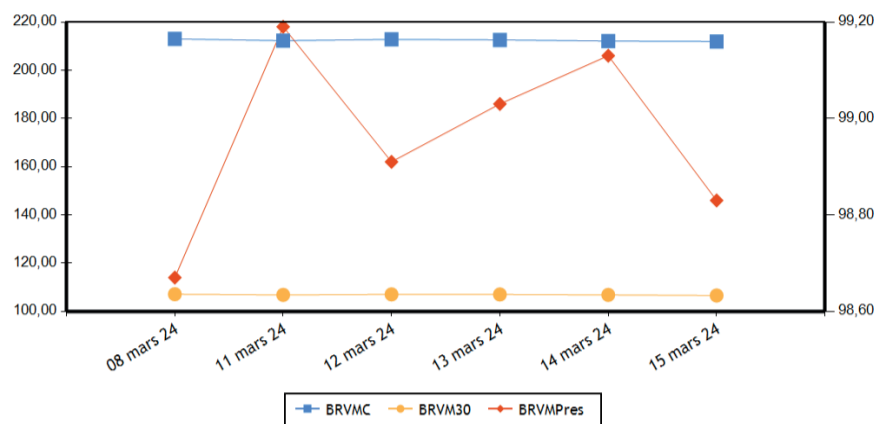
N° 53

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>211,92</b>
Variation Jour	-0,07 % ↓
Variation annuelle	-1,04 % ↓

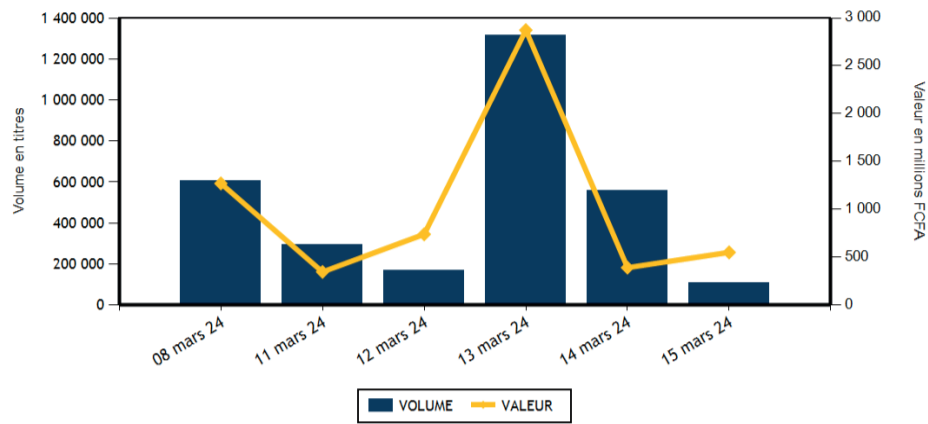
<b>BRVM 30</b>	<b>106,59</b>
Variation Jour	-0,23 % ↓
Variation annuelle	-1,17 % ↓

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>98,83</b>
Variation Jour	-0,30 % ↓
Variation annuelle	-2,60 % ↓

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 883 806 444 291	-0,07 %
Volume échangé (Actions & Droits)	102 466	-80,85 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	488 713 909	238,64 %
Nombre de titres transigés	40	17,65 %
Nombre de titres en hausse	15	114,29 %
Nombre de titres en baisse	13	-18,75 %
Nombre de titres inchangés	12	9,09 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 364 993 773 078	0,02 %
Volume échangé	6 278	-75,24 %
Valeur transigée (FCFA)	61 359 900	-75,06 %
Nombre de titres transigés	4	33,33 %
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	2	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BICI CI (BICC)	7 350	7,38 %	-1,87 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	765	6,99 %	-3,16 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	2 295	6,74 %	-13,07 %
SETAO CI (STAC)	805	6,62 %	-10,56 %
SOGB CI (SOGC)	3 500	3,86 %	7,03 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ONATEL BF (ONTBF)	2 105	-7,47 %	-7,68 %
UNIWAX CI (UNXC)	535	-6,96 %	0,00 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	1 685	-6,39 %	-11,32 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	735	-5,16 %	-12,50 %
SAPH CI (SPHC)	2 260	-3,83 %	-3,83 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	98,83	-0,30 %	-2,60 %	59 953	319 701 730	6,46
BRVM-PRINCIPAL	36	102,92	0,13 %	-1,00 %	42 513	169 012 179	12,55

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	100,95	0,16 %	-0,08 %	15 050	75 088 380	39,67
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	523,25	-0,61 %	-1,55 %	55 758	261 601 775	7,97
BRVM - FINANCES	15	86,52	0,63 %	0,12 %	17 138	112 758 684	6,49
BRVM - TRANSPORT	2	372,73	1,63 %	12,62 %	25	38 125	8,26
BRVM - AGRICULTURE	5	163,42	0,64 %	1,15 %	11 285	35 950 735	7,23
BRVM - DISTRIBUTION	7	298,72	-1,33 %	-8,99 %	3 205	3 272 185	10,58
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	993,28	6,62 %	-10,55 %	5	4 025	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,85
Taux de rendement moyen du marché	8,56
Taux de rentabilité moyen du marché	10,02
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	138
Volume moyen annuel par séance	342 132,00
Valeur moyenne annuelle par séance	780 406 306,58

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	2,41
Ratio moyen de satisfaction	12,24
Ratio moyen de tendance	508,40
Ratio moyen de couverture	19,67
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	4,40
Nombre de SGI participantes	26

**Définitions**

- Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
- Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
- Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
- Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
- PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
- Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
Fax : +225 20 32 66 84  
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



Mali

## 90 milliards de FCFA pour la restauration des terres dégradées

**Le chef du gouvernement a procédé hier au lancement d'un projet visant à restaurer les terres touchées par des dégradations chimique, physique, biologique. Ce projet touchera 2,3 millions de bénéficiaires dans 87 communes**

Face à la dégradation avancée des terres, aux effets néfastes du changement climatique, à l'insécurité alimentaire et aux conflits liés à la gestion des ressources naturelles, le gouvernement de Transition, avec l'appui financier de la Banque mondiale, a initié le Projet de restauration des terres dégradées (PRTD-Mali) pour la période de 2024-2030.

Le lancement officiel des activités de ce projet s'est déroulé, hier dans un hôtel de la place, sous la présidence du Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga. La cérémonie a aussi enregistré la présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Mamadou Samaké, du ministre chargé de la Refondation de l'État, Ibrahim Ikassa Maïga, et d'autres personnalités.

Financé par la Banque mondiale pour un coût total de 130 millions d'euros, environ un peu plus de 90 milliards de Fcfa, le PRTD-Mali a pour objectif d'accroître l'adoption de pratiques de restauration des terres dégradées par rapport au climat et accroître l'accès aux opportunités de revenus au Mali. Il touchera 2,3 millions de bénéficiaires dans

87 communes ciblées des Régions de Kayes, Kita, Nioro, Koulikoro, Nara, Ségou, Douentza et Mopti sur la base de l'indice de vulnérabilité.

Le ministre chargé de l'Environnement, Mamadou Samaké, a peint un tableau sombre de la situation actuelle. À ce propos, il a souligné que la dégradation des terres menace les modes et les moyens d'existence de nombreux ménages, en réduisant la production alimentaire et le stockage de l'eau. Aussi, la dégradation des terres affecte négativement la biodiversité, le carbone organique du sol et les services écosystémiques. «Au Mali, près de 90% des ménages dépendent du bois de chauffe et du charbon de bois pour leurs besoins énergétiques. Plus de 100.000 ha de terres forestières sont perdues chaque année, alors que la superficie reboisée annuellement est évaluée à 10.000 ha seulement», a souligné le ministre Samaké, qui ajoutera aussi que sur les 32 millions d'ha de forêts répertoriées au Mali en 1985, il n'en reste actuellement qu'environ 17,4 millions d'ha.

Mamadou Samaké a également relevé que selon le Plan national de neutralité en matière de dégradation des terres du Mali en 2020,

les terres cultivées sont de plus en plus affectées par l'érosion éolienne, la dégradation chimique, la dégradation physique des sols, la dégradation biologique et celle causée par les eaux de ruissellement. Cette dégradation, a-t-il poursuivi, conséquence de la disparition du couvert végétal et des pollutions des terres, coûte plus de 31% du PIB par an au Mali.

Ainsi, en termes de résultats attendus, le ministre Samaké a cité, entre autres, l'actualisation ou l'élaboration des Plans de développement social, économique et culturel (PDSEC) dans 87 communes pour prendre en compte les questions d'environnement, de changement climatique et de développement durable, l'aménagement de 10.000 ha de terres agroforesterie, ainsi que de la mise en place des Fermes agro-sylvo-pastorales communautaires intégrées (Faci).

Il est attendu également de la gestion durable de plus de 100.000 ha, l'élaboration et l'appui à la mise en œuvre des plans d'aménagement de 150.000 ha de superficie forestière, la signature et la mise en œuvre d'environ 100 accords de gestion des conflits et la réalisation d'environ 400 km de pistes pastorales.

**APPROCHE INNOVANTE-** Quant à la directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Mali, elle a souligné que l'ambition du PRTD est de

restaurer durablement le capital naturel, social et culturel des zones ciblées. Selon Clara De Sousa, pour atteindre son objectif, le projet a opté pour une approche résolument innovante, transformatrice et multisectorielle de gestion intégrée des paysages et permettra au Mali d'avoir des informations supplémentaires sur ses ressources à travers les plans d'aménagement forestiers, pastoraux et ceux de la pêche qui seront élaborés et mis en œuvre. Et de dire qu'il n'est pas simplement question de régénérer le sol, mais de reconstruire un équilibre global qui renforce nos communautés et élève la qualité de vie de chacun. Le Premier ministre a affirmé que le PRTD-Mali cadre non seulement avec la vision du président de la Transition, le colonel Assimi Goïta. Mais entre aussi dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement de Transition et s'inscrit en droite ligne des plans et stratégies visant le développement durable et la croissance économique. Dr Choguel Kokalla Maïga expliquera aussi que les questions d'environnement et de développement durable sont des enjeux majeurs pour les autorités de la Transition. Raison pour laquelle, a-t-il déclaré, des dispositions sont prises en la matière à travers les articles 22 et 25 de la Constitution du 22 juillet 2023. Il a aussi déclaré que l'initiative contribuera à l'atteinte des Objectifs

du développement durable (ODD).

Dr Choguel Kokalla Maïga rappellera aussi que notre pays a signé la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques le 28 décembre 1994 et le Protocole de Kyoto (27 janvier 1999). S'y ajoutent, l'élaboration du Programme d'action national d'adaptation (Pana) aux effets néfastes du changement climatique et la Politique nationale sur le changement climatique, assortie d'une stratégie et d'un plan d'actions.

Le chef du gouvernement portera aussi une appréciation sur la situation macro-économique. Pour lui, le pays intègre la dimension environnementale en général et celle du changement climatique en particulier dans les processus de planification. Aujourd'hui, dira le Premier ministre, cette intégration est faite dans le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (Credd).

Enfin, il a lancé un appel au département de tutelle, à la Banque mondiale et à l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PRTD-Mali pour un accompagnement soutenu à l'Unité de gestion du projet en vue d'une mise en œuvre réussie au bénéfice des populations.

news.abamako.com

Education

# Le cabinet interface conseils lance un concours d'entrée dans les écoles privées françaises

**Lomé, Le cabinet Interface conseils (IC) a lancé le vendredi 15 mars à Lomé, un concours d'entrée dans les écoles privées françaises du groupe Galileo Global Education, leader mondial de l'enseignement privé français, pour le compte de la rentrée de septembre 2024**

Ce concours, première du genre au Togo s'adresse aux élèves en classe de terminale, étudiants et professionnels désireux de poursuivre leurs études supérieures dans les écoles privées françaises. Le concours est organisé en vue de permettre à ceux qui ont raté la procédure Campus France de postuler et donner l'occasion aux étudiants désireux d'étudier dans les grandes écoles privées fran-

çaises et de réaliser leur rêve. Il s'agit pour ce cabinet d'offrir une opportunité aux étudiants d'être accompagnés par les experts d'IC et ce à moindre coûts. Prévu pour le 04 mai prochain à l'Hôtel Onomo à Lomé, ce concours de sélection va donner la possibilité à des centaines de jeunes, de débattre de leurs projets d'étude devant les partenaires français du cabinet IC afin d'obtenir une admission

dans l'une des grandes écoles privées en France. Plusieurs formations s'offrent à eux : notamment droit, finance, comptabilité, management, journalisme, communication, science économique, marketing et de gestion de projets. A cela s'ajoutent, l'informatique, développement web, immobilier, intelligence artificielle, gestion des archives, tourisme et hôtellerie. Les documents à fournir sont, entre autres, les pièces d'identité (passeport, carte nationale d'identité, une photo d'identité couleur fond blanc), tous les bulletins du secondaire et les relevés de notes du supérieur originaux

et tous les diplômes obtenus. Les frais de candidature à ce concours sont fixés à 50.000 FCFA. « Avec cet évènement d'une grande pertinence du point de vue de la formation supérieure et de la mobilité internationale, il s'agit résolument d'ouvrir à nos jeunes les portes des instances offrant des formations modernes et de qualité et surtout les avantages liés l'employabilité et à l'entrepreneuriat », a indiqué le chef service éducation et mobilité à l'internationale, Fayisu Olota. Il a convié les candidats désireux, à déposer leurs dossiers au siège du cabinet sis à Nyekonakpoè Togbato derrière la station

T-Oil. A travers un message vidéo, le directeur général de l'IC, Félix Kongo, basé à Abidjan en Côte d'Ivoire, a invité les jeunes à s'inscrire massivement à ce concours pour changer d'horizon et faire confiance en l'IC. Interface Conseils est un cabinet d'études, de conseils et d'ingénierie en éducation -formation-emploi & GRH. Installé à Lomé depuis six ans, le cabinet a accompagné plus de 1.500 étudiants dans des écoles et différents domaines de formation sur toute la France. [news.alome.com](http://news.alome.com)

L'Eglise catholique en deuil

# Décès de l'évêque émérite de Sokode, Mgr Ambroise Djoliba

**Un premier trimestre 2024 triste pour l'Eglise catholique du Togo. Après la mort de Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro, le 4 janvier 2024, c'est le tour le 15 mars de l'ancien archevêque émérite de Sokode, Mgr Ambroise Djoliba de casser la pipe.**

« Au matin de ce 15 mars 2024, il a plu au Seigneur de rappeler à lui son serviteur, Son Excellence Mgr Ambroise Kotamba Djoliba. Il avait 86 ans, in-

dique un communiqué de la conférence des évêques du Togo. En attendant de vous communiquer les dates de ses obsèques, la Conférence des évêques du Togo nous invite

à prier pour le repos de son âme ». Qui est-il ? Né en 1938, Ambroise Kotamba Djoliba a été ordonné à Siou le 11 avril 1966 par Mgr Chrétien Bakpessi, évêque de Sokodé, à qui il succédera 27 ans plus tard, le 17 avril 1993, date de sa nomination par le pape. Il était déjà élu administrateur diocésain de Sokodé, le 29 avril 1992.

Prêtre, il a exercé de nombreuses charges pastorales, spirituelles et éducatives dans les paroisses, séminaires et institutions où il a été progressivement nommé par son évêque. Un service pastoral qu'il a continué comme évêque durant 23 ans. Un pasteur discret mais rigoureux. Le 9 février 2006, il a été élu président de la Conférence

des évêques du Togo par ses pairs. C'est ainsi qu'il a servi la conférence épiscopale togolaise pendant de longues années avant d'être admis au repos avec l'accord du Saint-Siège, à l'âge de 78 ans, quand son successeur Mgr Célestin-Marie Gaoua a été nommé évêque de Sokodé le 3 janvier 2016. [24heureinfo.com](http://24heureinfo.com)

Sport

# La liste des 23 Eperviers du Togo pour le stage au Maroc

**Du 18 au 26 mars prochains, les éperviers du Togo seront en stage au Maroc. Cette préparation sera marquée par 2 matchs contre le Niger et la Libye. Le sélectionneur national Paulo Duarte vient de convoquer 23 joueurs pour ce stage.**

Les éliminatoires de la Coupe du monde 2026 reviennent au mois de juin et ceux de la Coupe d'Afrique des nations 2025 avancent à grand pas. Le Togo veut profiter des prochaines fenêtres FIFA pour se mettre en jambe. Un stage est calé au Maroc du 18 au 26 mars. Les Eperviers du Togo auront

l'occasion de se mesurer en amical aux épiques nationales du Niger et de la Libye. Paulo Duarte, le sélectionneur national a dévoilé jeudi la liste de 23 joueurs qui seront du périple marocain. Sur la liste, on note la première convocation de Benjamin Holette, Mansour Ouro-Tagba ou encore Dikeni Salifou. De

l'autre côté, on remarque que Ihlas Bebou et Laba Kodjo Fodoh, deux cadres de la sélection ne sont pas invités.

**GARDIENS**  
Fabrice Kagbatawouli (ASCK, Togo), Steven Mensah (Hambourg II, Allemagne)

**DEFENSEURS**  
Loïc Bessilé (USL Dunkerque, France), Dakonam Djéné (Getafe, Espagne), Alaixys Romao (Athens Kallithea FC Grèce), Fofana Sadik

(Fortuna Sittard, Belgique), Ayayi Zonor (Gomido FC, Togo), Holette K. Benjamin (ASCK, Togo), Boma Kevin Wini-ga (Rodez AF, France)

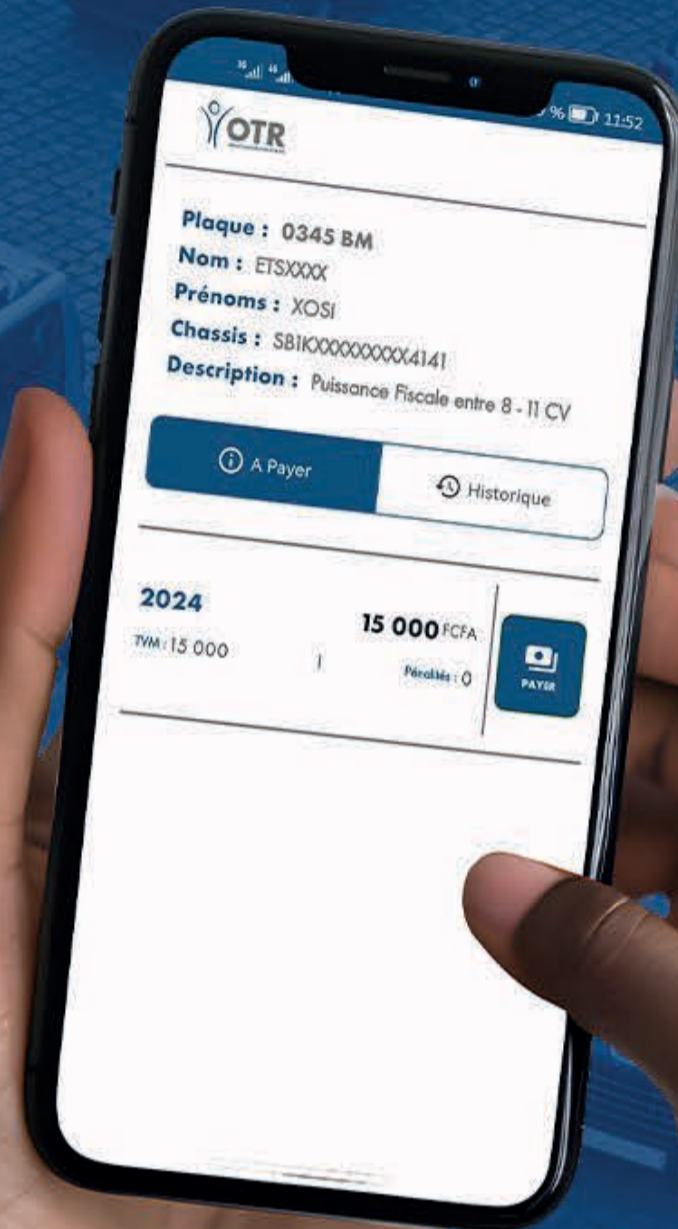
**MILIEUX**  
Roger Aholou (Es Tunis, Tunisie), Dermene Karim (Lommel SK, Belgique), Khaled Narey (Al Khaleej, Arabie Saoudite), Tchakeï Marouf (Singida Fountain, Tanzanie), Dikeni Salifou (Juve Next Gen)

**ATTAQUANTS** Yaw

Annor (National Bank Club, Égypte), Kodjo Aziangbe (Zorya Luhansk, Ukraine), Kevin Denkey (Cercle Bruges, Belgique), David Henen (Tobol Kostanaï, Kazakhstan), Thibault Klidje (Luzern, Suisse), Abdou Ouattara Moutalabou (ASKO, Togo), Fessou Placca (Jeonnam Dragons FC, Corée du Sud), Ouro-Tagba Mansour (TSV 1860, Allemagne), Agbagnon Évrard (Aso Chlef, Algérie)

[infosdutogo.net](http://infosdutogo.net)

En un clic,  
payez votre  
**TVM**  
par



sur l'application

**OTR TVM**

Disponible sur Google Play

As-tu déjà payé ta TVM ? Non ? alors dépêche-toi de le faire avant le 31 Mars 2024 !

Tu peux la payer partout où tu te trouves et à n'importe quelle heure via l'application "OTR TVM" disponible sur #playstore ou dans toutes les divisions des impôts sur toute l'étendue du territoire. Vous pouvez désormais le faire aussi via TMoney ou Moov Money.



FEDERER POUR BATIR

f t y i n www.otr.tg